

Annexe 1

MAITRE D'OUVRAGE

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

C.C.T.P.

Personne publique :

Objet de la consultation

***SIGNALETIQUE POUR L'AMENAGEMENT D'ITINERAIRES DE PROMENADE
ET DE RANDONNEE***

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

SOMMAIRE

	Pages
1. OBJECTIF DE LA CONSULTATION.....	3
2. OBJET DE LA CONSULTATION	3
2.1. Panneau d'information directionnelle	3
2.2. Poteau d'indication de lieu-dit.....	3
2.3. Panneaux réglementaires.....	4
2.4. Balisage et jalons de balisage.....	4
2.5. Panneaux d'informations : Relais Informations Randonnée	4
2.6. Poteau d'informations touristiques	4
2.7. Balises trail.....	4
2.8. Balises VTT – Propriété de la Fédération française de cyclisme	4
2.9. Balises course d'orientation	4
2.10. Balises équestres.....	5
2.11. Signalétique en zone d'alpage	5
3. CONDITIONS GENERALES DES PRESTATIONS.....	5
3.1. Prestations demandées.....	5
3.2. Livraison	5
3.3. Garanties	5
3.4. Délai d'exécution	5
3.5. Décomposition des lots	5
3.6. Délai de réponse	5
4. CATALOGUE TECHNIQUE	6
4.1. Caractéristiques techniques générales des éléments du système	6
4.1.1. Matériaux de cette signalétique	7
4.1.2. Procédé de réalisation	8
4.1.3. Procédé de fixation	8
4.1.4. Couleurs.....	9
4.1.5. Remarques sur les matériaux et les procédés de réalisation	9
4.2. Caractéristiques techniques spécifiques	10
4.3 Signalétiques spécifiques	16
Balisage des parcours permanents de trail.....	16
Balisage des parcours VTT (Copyright FFC).....	16
Balisage équestre.....	21
Signalétique en zone d'alpage	22
Balisage Course d'orientation	24
4.4 Maquettes de mise en page – bagues, lames et panneaux et polices de caractères utilisées.....	26

1. Objectif de la consultation

Sélectionner des fournisseurs sur la base d'un bordereau de prix unitaires établi en fonction des quantités indiquées ci-après.

Remarque : le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de fractionner la commande, de commander des panneaux supplémentaires ou de retirer un ou plusieurs lots de la présente consultation.

Critères de sélection :

1 - Conformité au descriptif ci-après (CCTP). Pour ce faire, il vous est demandé de fournir :

- ◆ un prototype de lame et/ou de bague avec une gravure strictement conforme aux maquettes jointes ;
- ◆ un prototype de support et de numéro adhésifs des parcours pour le balisage rando-trail strictement conforme aux maquettes jointes ;
- ◆ un prototype de support et de numéro adhésifs des parcours pour le balisage VTT strictement conforme aux maquettes jointes ;
- ◆ un modèle de fixation strictement conforme au produit livré ;
- ◆ Une note technique permettant d'apprécier la qualité et la pérennité des produits sera fournie par le candidat.

2 - Garantie décennale (cf. paragraphe 3.3)

3 - Prix

4 - Délai de réalisation

5 - Références en matière d'équipement signalétique d'itinéraire de promenades et de randonnées

2. Objet de la consultation

Equipement signalétique du réseau d'itinéraires de promenades et de randonnées

Pour :

Par une série cohérente de panneaux d'information :

2.1. Panneau d'information directionnelle

A chaque carrefour du réseau d'itinéraires, un poteau directionnel en bois rond est équipé :

- de lames directionnelles indiquant les localités desservies par chaque itinéraire, la distance et le temps de parcours à pied lorsque cela est pertinent ;
- si nécessaire, de lames touristiques pour indiquer les éléments valorisés à proximité du réseau de sentiers ;
- en tête du poteau, d'une bague indiquant la toponymie et l'altitude.

2.2. Poteau d'indication de lieu-dit

A un sommet, un col ou un site naturel remarquable un poteau de lieu-dit d'une hauteur inférieure au poteau directionnel indique le nom toponymique du lieu par une bague de lieu-dit comprenant le nom du lieu et son altitude.

2.3. Panneaux réglementaires

Panneau signalant un danger ou un risque en espace naturel. Ce mobilier est composé d'un panneau triangulaire comportant le logotype danger et d'un panneau rectangulaire spécifiant la nature du risque.

2.4. Balisage et jalons de balisage

Le balisage devra être conforme à la charte Nationale du balisage, éditée en 2006 par la Fédération française de randonnée en collaboration avec la collaboration des Ministères de la Jeunesse et des Sports et de la Vie Associative, de l'Ecologie et du Développement Durable, du Tourisme, de l'Agriculture, et disponible sur le site internet de la Fédération.

Le balisage utilisé dans le cadre du PDIPR est le balisage PR (itinéraires de promenade et de randonnée). Dans le cas de tronçons communs GR et GRP, seul subsiste le balisage des itinéraires GR. La continuité du balisage des itinéraires PR devra, pour sa part, être maintenue tout au long de l'itinéraire, et ce, même en cas de tronçons communs avec des itinéraires GR et/ou GRP.

Si les supports naturels sont inexistants, on utilisera des jalons, support du balisage décrit précédemment.

2.5. Panneaux d'informations : Relais Informations Randonnée

Véritables portes d'entrée, les panneaux d'informations (RIR) sont localisés aux principaux points de départ du réseau de promenades et de randonnées. Ils apportent aux usagers une vision globale du territoire grâce à une cartographie détaillée des itinéraires, complétée par des informations sur les éléments touristiques accessibles depuis ce RIR ainsi que sur les services situés à proximité.

Le contenu de l'ensemble des RIR devra être validé par le Conseil départemental de l'Isère.

2.6. Poteau d'informations touristiques

Élément semblable au poteau de lieu-dit mais qui permet d'apporter des informations touristiques supplémentaires en plus du nom de lieu et de l'altitude.

2.7. Balises trail

Élément de signalétique spécifique à la pratique du trail permettant le balisage des parcours de trail en lien avec le travail mené par le Département.

2.8. Balises VTT – Propriété de la Fédération française de cyclisme

Élément de signalétique spécifique à la pratique du VTT permettant le balisage des itinéraires dédiés à cette pratique en cohérence avec les préconisations d'une Fédération compétente (Fédération française de cyclisme ou Fédération française de cyclotourisme).

2.9. Balises course d'orientation

Élément de signalétique spécifique à la pratique de la course d'orientation permettant le balisage des parcours d'orientation en cohérence avec les préconisations de la ligue régionale Auvergne-Rhône-Alpes.

2.10. Balises équestres

Élément de signalétique spécifique à la pratique équestre permettant le balisage des itinéraires dédiés à cette pratique en cohérence avec les préconisations d'Isère Cheval Vert (association iséroise délégataire de la Fédération française d'équitation).

2.11. Signalétique en zone d'alpage

L'augmentation des pratiques en milieu naturel et notamment sur les zones d'alpage a conduit le Département de l'Isère à mettre en place dès cette année, une nouvelle signalétique pour les alpages. L'enjeu de cette démarche est de mieux communiquer auprès du grand public sur la présence des zones d'alpages, la présence des troupeaux et des chiens de protection, l'interdiction des chiens domestiques et d'une manière plus générale tous les comportements conseillés.

3. Conditions générales des prestations

3.1. Prestations demandées

Fourniture des poteaux et éventuellement des supports de fixation au sol

Fabrication des panneaux : découpe, gravure, peinture, traitement d'impression, fabrication des supports, compris tous accessoires de fixation.

3.2. Livraison

Livraison à :

Remarque : Le transport des panneaux sur le site sera pris en charge par l'entreprise générale des travaux d'aménagement ainsi que la pose des panneaux. Les rendus doivent strictement être conformes aux textes et documents graphiques d'exécution sous peine de refus des prestations.

3.3. Garanties

Poteaux, panneaux, supports, gravures, peintures et sérigraphies **garantis 10 ans** dépose et repose comprise. Traitement anti-graffitis et résistance aux UV ainsi qu'aux intempéries compris. **Des certificats de garanties devront être fournis dans le dossier d'offres.**

3.4. Délai d'exécution

..... (A préciser par le Maître d'ouvrage)

3.5. Décomposition des lots

Il n'est pas prévu de découpage en lots. Le marché sera conclu avec un fournisseur unique.

3.6. Délai de réponse

Les offres doivent parvenir leàH délai de rigueur à l'adresse suivante :

4. Catalogue technique

4.1. Caractéristiques techniques générales des éléments du système

Le directionnel

- poteau de section ronde pour un positionnement précis des lames directionnelles ;
- lames directionnelles pour indiquer efficacement les directions ;
- bague de lieu-dit pour indiquer le nom du lieu et son altitude.

Le lieu-dit

- poteau de section ronde ;
- bague de lieu-dit pour indiquer le nom du lieu et son altitude.

Le réglementaire

- poteau de section ronde ;
- panneau triangulaire pour indiquer un danger ;
- panneau rectangulaire spécifiant la nature du risque.

Le jalon de balisage

- poteau de section ronde ;
- bague de jalonnement ou peinture pour un rappel du balisage de type FFRP conforme à la charte officielle.

Les panneaux d'informations

- 2 poteaux de section ronde de hauteur différente ;
- panneau rectangulaire support des plans et des informations pratiques ;
- bague du Conseil départemental sur le plus grand des 2 poteaux.

L'information touristique

- poteau de section ronde ;
- bague d'information touristique pour indiquer le nom du lieu, son altitude et les informations touristiques ;
- lames d'informations touristiques pouvant indiquer notamment une table d'orientation, un point de vue, une curiosité naturelle, un élément du patrimoine culturel ou architectural ou un hébergement.

Balisage des parcours trail

- flèche directionnelle réversibles droite/gauche pour indiquer efficacement les directions ;
- numéro de parcours de couleur pour indiquer efficacement la difficulté et le sens du circuit.

Balisage des itinéraires VTT

- pictogramme directionnel composé d'un triangle équilatéral de 7,5 cm de côté auquel sont accolés deux cercles de 3,5 cm de diamètre, sur fond blanc pour indiquer efficacement les directions ;
- numéro de parcours de couleur (ou blanc avec fond de couleur) pour indiquer efficacement la difficulté et le sens du circuit.

Balisage des itinéraires équestres

Pictogramme spécifique à la pratique équestre gravé ou collé sur la lame directionnelle.

Balises des itinéraires de course d'orientation

- Mini-bornes à fixer permettant de pincer les fiches d'orientation.
- Plaquelette numérotée personnalisable.

Signalétique en zone d'alpage

Plaquelette d'information permettant d'indiquer la présence des zones d'alpages, des troupeaux et des chiens de protection, l'interdiction des chiens domestiques et d'une manière plus générale tous les comportements conseillés.

4.1.1. Matériaux de cette signalétique

Tous les matériaux devront être garantis 10 ans.

Poteaux

- Bois non-traités de classe 3 (Mélèze, châtaignier, acacia) pour sa durabilité, son caractère écologique et son mode de production local ;
- Bois traité classe 4 par procédé autoclave, brut pour son faible coût et sa durabilité.

Lames directionnelles et panneaux réglementaires

Panneaux constitués de résines thermodurcissables armées de fibres celluloseuses avec des faces, décors intégrés (type Trespa G2 ou similaire) de 13mm d'épaisseur.

Ce matériau a été retenu pour sa solidité, la tenue des couleurs aux UV et sa possibilité d'être gravé et peint ou support de matières adhésives.

Les lames seront fournies pré-perforées en fonction du modèle de fixation afin de faciliter la pose. Les lames directionnelles devront être livrées chanfreinées.

Bagues (de lieu-dit, d'informations touristiques ou du Conseil départemental)

Aluminium pour sa tenue dans le temps et sa possibilité d'être formé. Les bagues de lieu-dit seront livrées cintrées.

Panneaux d'informations

Panneaux constitués de résines thermodurcissables armées de fibres celluloseuses avec une face décors intégrés (type Trespa ou similaire).

Ce matériau a été retenu pour sa solidité, la tenue des couleurs aux UV et sa possibilité d'être sérigraphié, peint, gravé ou support de matières adhésives selon la maquette des textes, des illustrations et des plans transmis par le maître d'ouvrage.

Les panneaux peuvent également être en Dibond (ou similaire) lorsqu'ils sont support d'une impression.

Balises des parcours trail et signalétique en zone d'alpage

Balises en Dibond d'une épaisseur de 3mm composé d'une lame en polyéthylène avec deux faces aluminium de 0,3mm chacune, pour sa solidité et la tenue des couleurs aux UV.

Les balises seront fournies pré-perforées en fonction du modèle de fixation afin de faciliter la pose. Les balises directionnelles devront être livrées ébavurées.

Balises des parcours VTT

Les balises des parcours VTT en fonction de la Fédération référente, sont des :

- Balises sérigraphiées de 12cm x 12cm, en Polypro d'une épaisseur de 1.2mm.
- Balises sérigraphiées de 16cm x 11cm, en PVC blanc d'une épaisseur de 0.7mm.

- Balises de jalonnement d'une épaisseur de 0.8mm.
- Des flèches autocollantes de 13,5cm x 13cm.

Les balises peuvent être recouvertes d'un vernis qui assure une protection contre les U.V. et les mousses.

Ce type de balise a été choisi pour son compromis entre lisibilité, facilité d'emploi et intégration dans l'environnement.

Balises équestres

Pictogramme gravé directement sur la lame directionnelle, imprimé sur un support adhésif ou sur du vinyle.

Balises course d'orientation

Les Mini-bornes sont en chêne massif et de dimensions 200x55x55 mm et composées d'une pince de contrôle.

Plaquette numérotée personnalisable en Dibond au format 50 x 50 mm

4.1.2. Procédé de réalisation

- Gravure et peinture des lettres et pictogrammes d'activités (aspect esthétique, lisibilité, garantie 10 ans dépose et repose comprise, résiste aux UV et aux intempéries) ;
- sérigraphie ou reproduction sur vinyle adhésif des illustrations, textes, pictogrammes d'activités, numéros des parcours rando-trail ou numéros des circuits VTT (précision de représentation, résistance aux UV et aux intempéries) ;
- les modes de fixation seront proposés par l'entreprise et devront répondre aux critères suivants : peu visible, particulièrement solide, inviolable.

4.1.3. Procédé de fixation

Poteau

- Scellement direct dans le sol
- Fixation sur platine ou dans fourreau galvanisé lorsque cela est nécessaire (substrat rocheux ou nécessité d'un poteau démontable)
- Fixation possible au sol par une plaque métallique galvanisée permettant la ventilation du pied du poteau par rapport au sol
- Fixation sur platine métallique galvanisée pour les panneaux d'informations

Lames, Bagues et Panneaux

Les modes de fixation des panneaux seront proposés par l'entreprise et devront répondre aux critères suivants : face arrière peu visible, particulièrement solide et inviolable.

La ou les propositions devront prendre en compte les contraintes liées à la pose (facilité de mise en œuvre...)

Des remarques et des exemples sur le mode de fixation sont précisés dans les caractéristiques techniques spécifiques

Spécifications pour les lames directionnelles et les panneaux :

Le mode de fixation ne devra pas :

- Être en plusieurs pièces à monter (trop complexe lors de la pose en espace naturel) ;
- Pour le poteau bois, être un système de type collier de serrage (différentiel important de dilatation entre le bois et l'acier qui pose des problèmes de tenue des lames sur le poteau) ;

- Traverser de part en part la lame directionnelle ou le panneau (peu esthétique et moins lisible).

Le mode de fixation devra être assuré par une bride inox monobloc.

Bride fixée au poteau par 4 vis inox de longueur approximative 50 mm, et à la lame par :

- 4 vis spécifiques (type ejot) ;
- 4 vis à filetage métrique (pas standard) et inserts.

Plusieurs modes d'implantation sont possibles pour les mini-bornes préconisées pour les parcours d'orientation :

- Par vissage pour une implantation sur des bâtiments, panneaux, murs, rochers...
- Avec un câble pour une implantation sur un arbre, avec un système de serrage qui permet de prendre en compte la croissance de l'arbre.
- Avec un collier pour une implantation sur des poteaux ou des lampadaires
- Avec une contre-plaque en bois pour une implantation sur des grillages

4.1.4. Couleurs

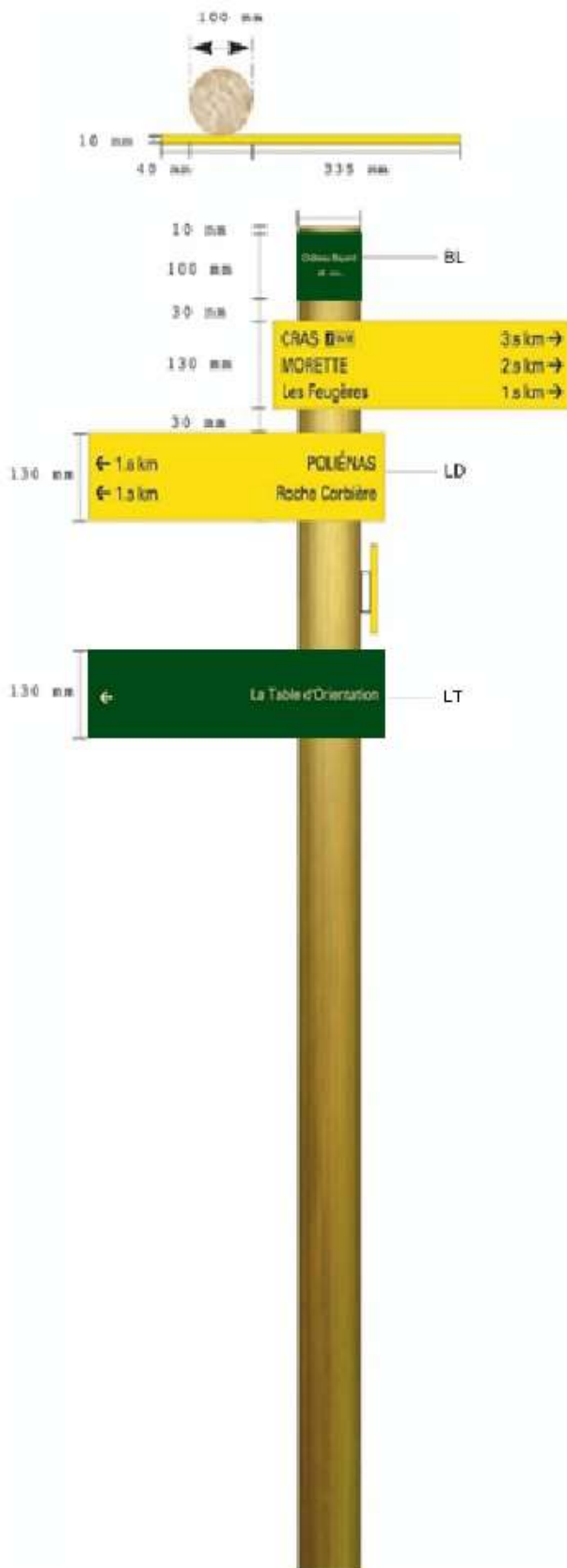
- Le Jaune d'or (RAL 1021) a été choisi pour le directionnel et le réglementaire car il permet une bonne lecture du texte, il s'insère bien dans le paysage en toute saison et il est utilisé en matière de signalétique d'itinéraires de randonnées dans les parcs nationaux, dans plusieurs régions en France et dans d'autres pays.
- Le vert forêt (RAL 6005) pour les panneaux et les lames d'information touristique, les bagues de lieu-dit et d'activité pour son insertion dans le paysage.
- les lames directionnelles des parcours rando-trail comportent les trois couleurs suivantes : jaune, vert et rouge. (Les références des couleurs sont détaillées dans la partie : caractéristiques techniques spécifiques).
- les numéros des parcours rando-trail peuvent être de couleur : verte, bleue et rouge, correspondant à des difficultés physiques et techniques croissantes, du parcours. (Les références des couleurs sont détaillées dans la partie : caractéristiques techniques spécifiques).
- les balises VTT peuvent être de couleur jaune, pour les parcours locaux, marron, pour les parcours situés dans un Parc naturel régional, rouge, pour les parcours de plus de 100km et bleu pour les zones d'animation. (Les références des couleurs sont celles de la Fédération française de cyclisme).
- les numéros des parcours VTT peuvent être de couleur : verte, bleue, rouge et noir, correspondant à des difficultés physiques et techniques croissantes, du parcours. (Les références des couleurs sont celles de la Fédération française de cyclisme).
- les textes des lames directionnelles, du panneau réglementaire, les pictogrammes d'activité pédestre (temps de parcours) et équestre sont de couleur noir satiné (RAL 9005).
- les textes des bagues de lieu-dit, des bagues d'informations touristiques et des lames touristiques sont de couleur ivoire (RAL 9001).
- les textes des panneaux d'information sont de couleur blanche, jaune et noire.
- le balisage peinture, conformément aux normes de la Fédération française de la randonnée, peut être de couleur jaune (RAL 1023), blanche (RAL 9016) ou rouge (RAL 3020).
- la bague du Conseil départemental est de couleur blanche (RAL 9003).

4.1.5. Remarques sur les matériaux et les procédés de réalisation

Le prestataire qui souhaite proposer d'autres matériaux et/ou d'autres procédés de réalisation respectant ce cahier des charges (caractéristiques et garantie) devra le mentionner et préciser leur spécificité.

4.2. Caractéristiques techniques spécifiques

Poteau d'informations directionnelles



Poteau

- bois : pin traité classe 4 ou non traité ou mélièze
 - section ronde, diamètre 100 mm
 - longueur hors sol 2500 mm
 - longueur totale 3000 mm
 - protection contre infiltration obligatoire
- Mise en place : scellement avec ou sans platine.
longueur conseillée dans le sol : 500 mm

Baguette de lieu-dit

BL

- aluminium formée
- hauteur 100 mm
- diamètre intérieur 100 mm
- épaisseur 1 mm
- couleur vert forêt, réf. RAL 6005
- texte gravé et peint, réf. RAL ivoire 9001
- mise en page, voir maquettes correspondantes.
- Fixation : peu visible, solide, inviolable, démontable.

Lame directionnelle

LD

- panneau, Trespa G2 ou similaire
- longueur 475 mm
- largeur 130 mm
- épaisseur 13 mm
- couleur jaune d'or, réf. RAL 1021
- texte gravé et peint, réf. RAL noir satiné 9005
- mise en page, voir maquettes correspondantes
- type :
 - 1 ligne LD1
 - 2 lignes LD2
 - 3 lignes LD3
- Fixation : peu visible, solide, inviolable, démontable.

Lame touristique

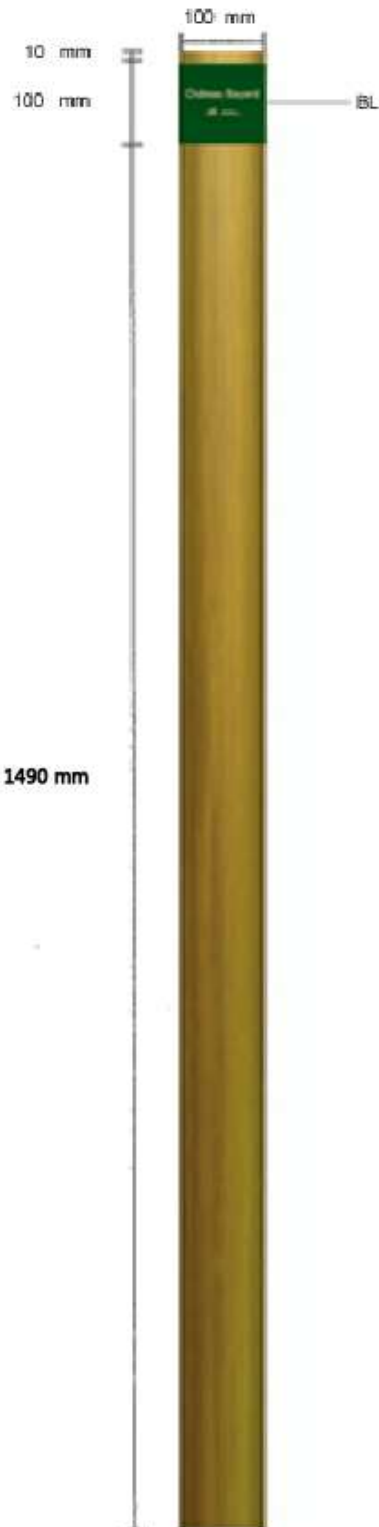
LT

- panneau, Trespa G2 ou similaire
- longueur 475 mm
- largeur 130 mm
- épaisseur 13 mm
- couleur vert forêt, réf. RAL 6005
- texte gravé et peint, réf. RAL ivoire 9001
- mise en page, idem lame directionnelle
- type :
 - 1 ligne LD1
 - 2 lignes LD2
 - 3 lignes LD3
- Fixation : peu visible, solide, inviolable, démontable.

Longueur sous lames

(calculée entre le sol et le bas des lames directionnelles)
en fonction de la topographie : minimum 1750 mm

Poteau de lieu-dit



Poteau

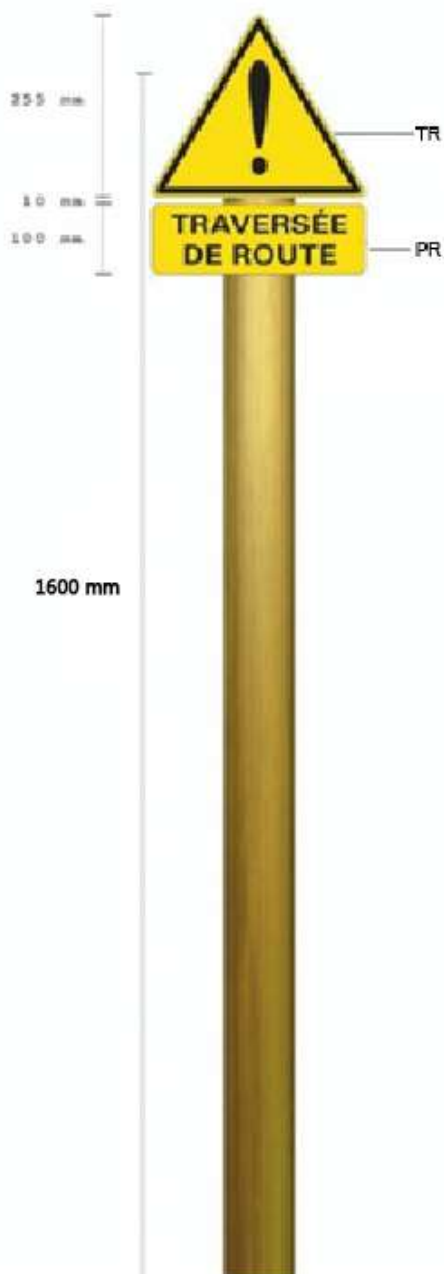
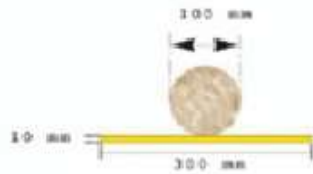
- bois : pin traité classe 4 ou non traité ou mélèze
 - section ronde, diamètre..... 100 mm
 - longueur hors sol..... 1600 mm
 - longueur totale..... 2000 mm
 - protection contre infiltration obligatoire
- Mise en place : scellement avec ou sans platine.
longueur conseillée dans le sol : 400 mm

Bague de lieu-dit

BL

- aluminium formée
 - hauteur..... 100 mm
 - diamètre intérieur..... 100 mm
 - épaisseur..... 1 mm
 - couleur vert forêt, réf. RAL 6005
 - texte gravé et peint, réf. RAL Ivoire 9001
 - mise en page, voir maquettes correspondantes.
- Fixation : peu visible, solide, inviolable, démontable.

Poteau réglementaire



Poteau

bois : pin traité classe 4 ou non traité ou mélèze

- » section ronde, diamètre : 100 mm
- » longueur hors sol : 1600 mm
- » longueur totale : 2000 mm
- » protection contre infiltration obligatoire

Mise en place : scellement avec ou sans platine.
longueur conseillée dans le sol : 400 mm

Triangle réglementaire

TR

- » panneau, Trespa G2 ou similaire
- » dimensions : 300 mm x 300 mm x 300 mm
- » épaisseur : 10 mm
- » couleur jaune d'or, réf. RAL 1021
- » pictogramme gravé et peint, réf. RAL noir satiné 9005
- » mise en page, voir maquette correspondante.

Fixation : peu visible, solide, inviolable, démontable

Panonceau réglementaire

PR

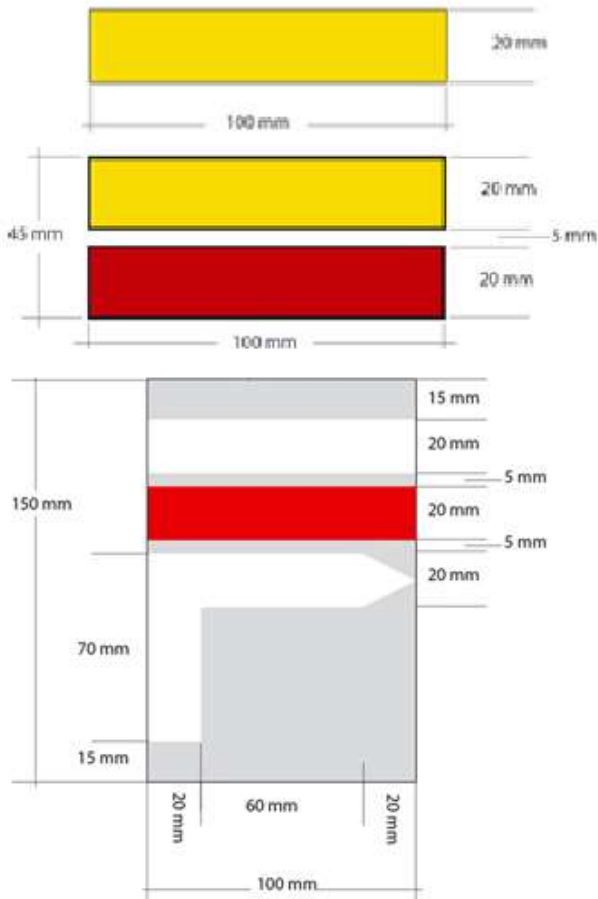
- » panneau, Trespa G2 ou similaire
- » dimensions : 300 mm x 100 mm
- » épaisseur : 10 mm
- » couleur jaune d'or, réf. RAL 1021
- » texte gravé et peint, réf. RAL noir satiné 9005
- » mise en page, voir maquette correspondante.

Type de texte :

- » « Traversée de route »
- » « Passage délicat »
- » « Falaises »
- » « Gouffres »

Fixation : peu visible, solide, inviolable, démontable

Jalon de balisage



Jalon de balisage

JB

bois : pin traité classe 4 ou non traité ou mélèze

- section ronde, diamètre 100 mm
- longueur hors sol 1100 mm
- longueur totale 1500 mm

protection contre infiltration obligatoire

Mise en place : scellement avec ou sans platine.

longueur conseillée dans le sol : 400 mm

Bague de jalonnement

BJ

bague laquée grise selon norme FFRandonnée

aluminium formée

- hauteur 100 mm
- largeur/PR 20 mm
- largeur/GR/GRP 45 mm
- épaisseur 1 mm

logotype peint, couleurs G.R. : blanc RAL 9016

rouge RAL 3020

G.R.P. : jaune RAL 1023

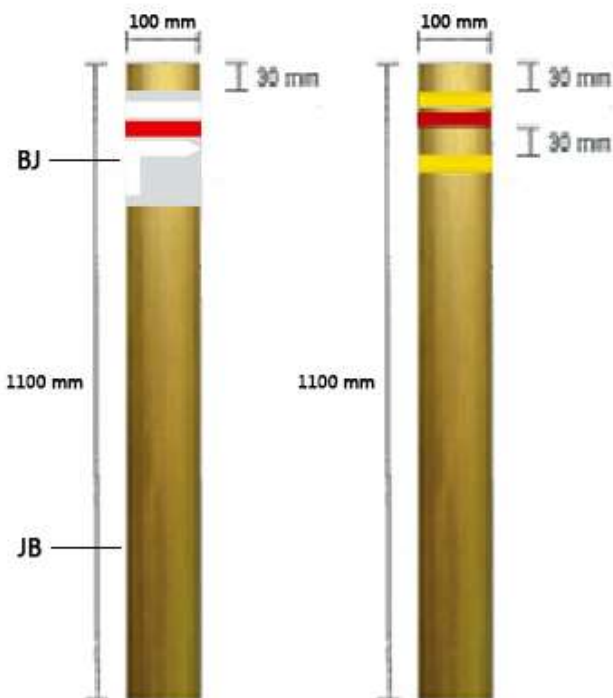
rouge RAL 3020

P.R. : jaune RAL 1023

Mise en page selon norme FFRandonnée

Fixation : peu visible, solide, inviolable, démontable.

Possibilité de peindre directement sur le jalon selon norme FFRandonnée



Relais information randonnée (RIR)



Poteaux

- ▷ bois : pin traité classe 4 ou non traité ou mélèze
- ▷ section ronde, diamètre 100 mm
- ▷ longueur hors sol petit modèle (PIP) 2000 mm
- ▷ longueur hors sol grand modèle (PIG) 2500 mm
- ▷ longueur totale petit modèle (PIP) 2500 mm
- ▷ longueur totale grand modèle (PIG) 3000 mm
- ▷ protection contre infiltration obligatoire
- ▷ longueur conseillée dans le sol : 500 mm
- ▷ Mise en place : platine métallique galvanisée

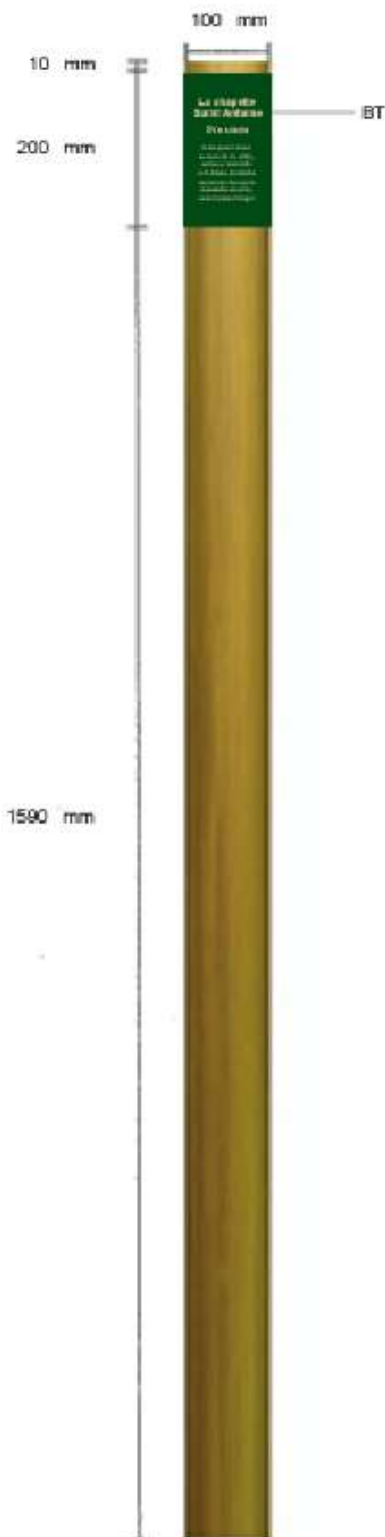
Panneau d'information PI

- ▷ panneau, Trespa G2 ou similaire ou Dibond
- ▷ longueur 1400 mm
- ▷ largeur visible 700 mm
- ▷ largeur totale 800 mm
- ▷ épaisseur 10 mm
- ▷ couleurs : vert forêt, réf. RAL 6005, jaune, réf. RAL 1016, blanc, réf. RAL 9003
- ▷ textes, logos et plans sérigraphiés, imprimés sur du vinyle adhésif ou gravé et peints.
- ▷ mise en page, voir maquette correspondante.
- ▷ Fixation : mortaise dans le poteau :
 - profondeur 50 mm
- ▷ Vissière : peu visible, solide, inviolable, démontable

Bague du Conseil départemental BCD

- ▷ aluminium formée
- ▷ hauteur 100 mm
- ▷ diamètre intérieur 100 mm
- ▷ épaisseur 1 mm
- ▷ couleur blanc, réf. RAL 9003
- ▷ Logo sur impression numérique haute tenue aux U.V. selon charte graphique du Conseil départemental
- ▷ Fixation : peu visible, solide, inviolable, démontable

Poteau d'informations touristiques



Poteau

- bois : pin traité classe 4 ou non traité ou mélèze
- section : ronde, diamètre..... 100 mm
- longueur hors sol..... 1600 mm
- longueur totale..... 2000 mm
- protection contre infiltration obligatoire

Mise en place : scellement avec ou sans platine.
longueur conseillée dans le sol : 400 mm

Bague touristique

BT

- aluminium formée
- hauteur..... 200 mm
- diamètre intérieur..... 100 mm
- épaisseur..... 1 mm

couleur vert forêt, réf. RAL 6005
texte gravé et peint, réf. RAL Ivoire 9001
mise en page, voir maquettes correspondantes.

Fixation : peu visible, solide, inviolable, démontable.

4.3 Signalétiques spécifiques

Balises des parcours permanents de trail

Balises trail 8X8



Balises trail 12X12



BALISES 12 X 12 cm - Polypro 1,2 mm

PARCOURS LOCAUX



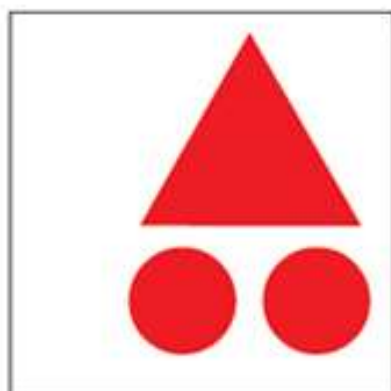
VTT-FFC - JAUNE

PARCOURS DANS UN
PARC NATUREL REGIONAL



VTT-FFC - MARRON

PARCOURS DE PLUS DE 100 KM



VTT-FFC - ROUGE

ZONE D'ANIMATION



VTT-FFC - BLEU



Fausse route - Jaune



Fausse route - Marron



Fausse route - Rouge

BALISES 6 X 8 cm - Polypro 0,8 mm

BALISES DE JALONNEMENT POUR UN RAPPEL DU BALISAGE



VTT-FFC JAUNE



VTT-FFC ROUGE



VTT-FFC MARRON

FAUSSE ROUTE



JAUNE



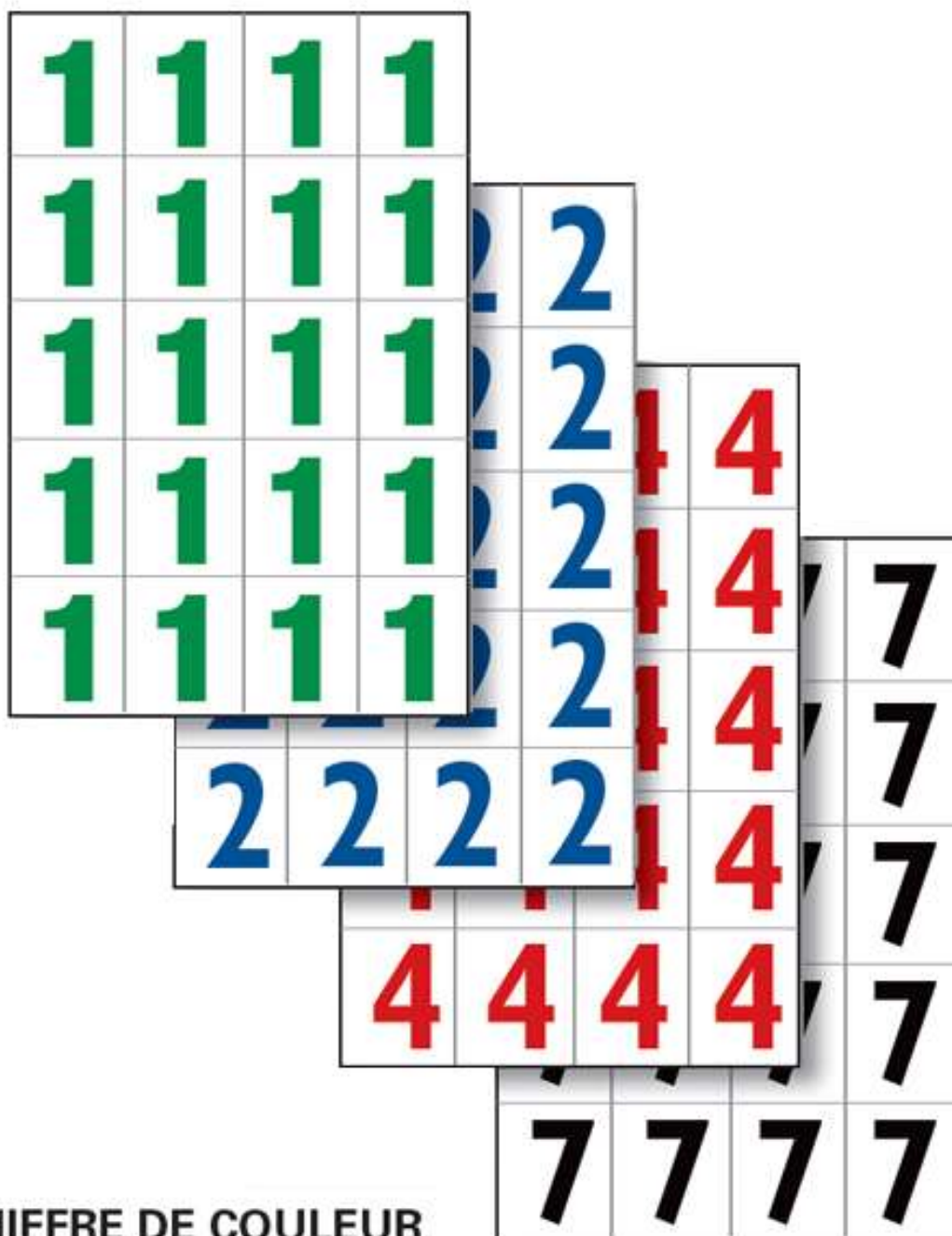
ROUGE



MARRON

NUMEROS ADHÉSIFS 2,3 X 2,8 cm

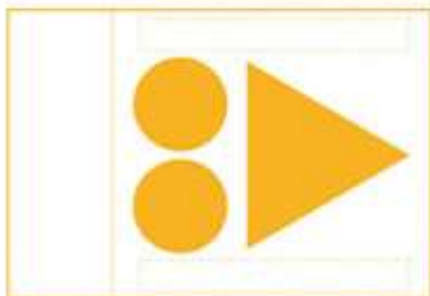
Vynile adhésif - Planches de 20 numéros



CHIFFRE DE COULEUR
de 1 à 45

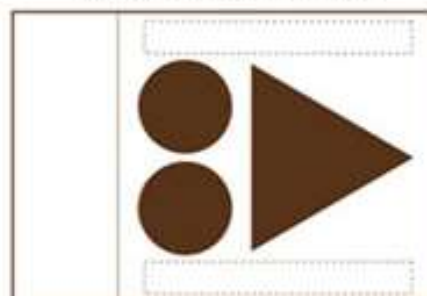
BALISES 16 X 11 cm - PVC 0,7 mm

PARCOURS LOCAUX



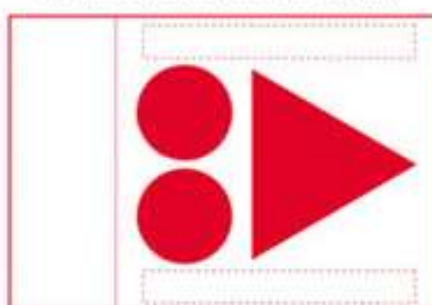
VVT-FFCT - JAUNE

PARCOURS DANS UN
PARC NATUREL REGIONAL



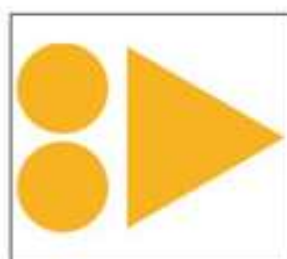
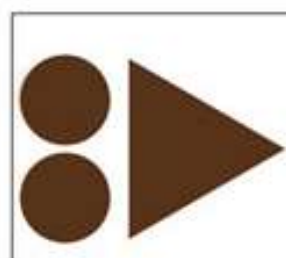
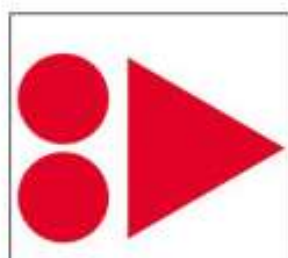
VVT-FFCT - MARRON

PARCOURS DE PLUS DE 100 KM

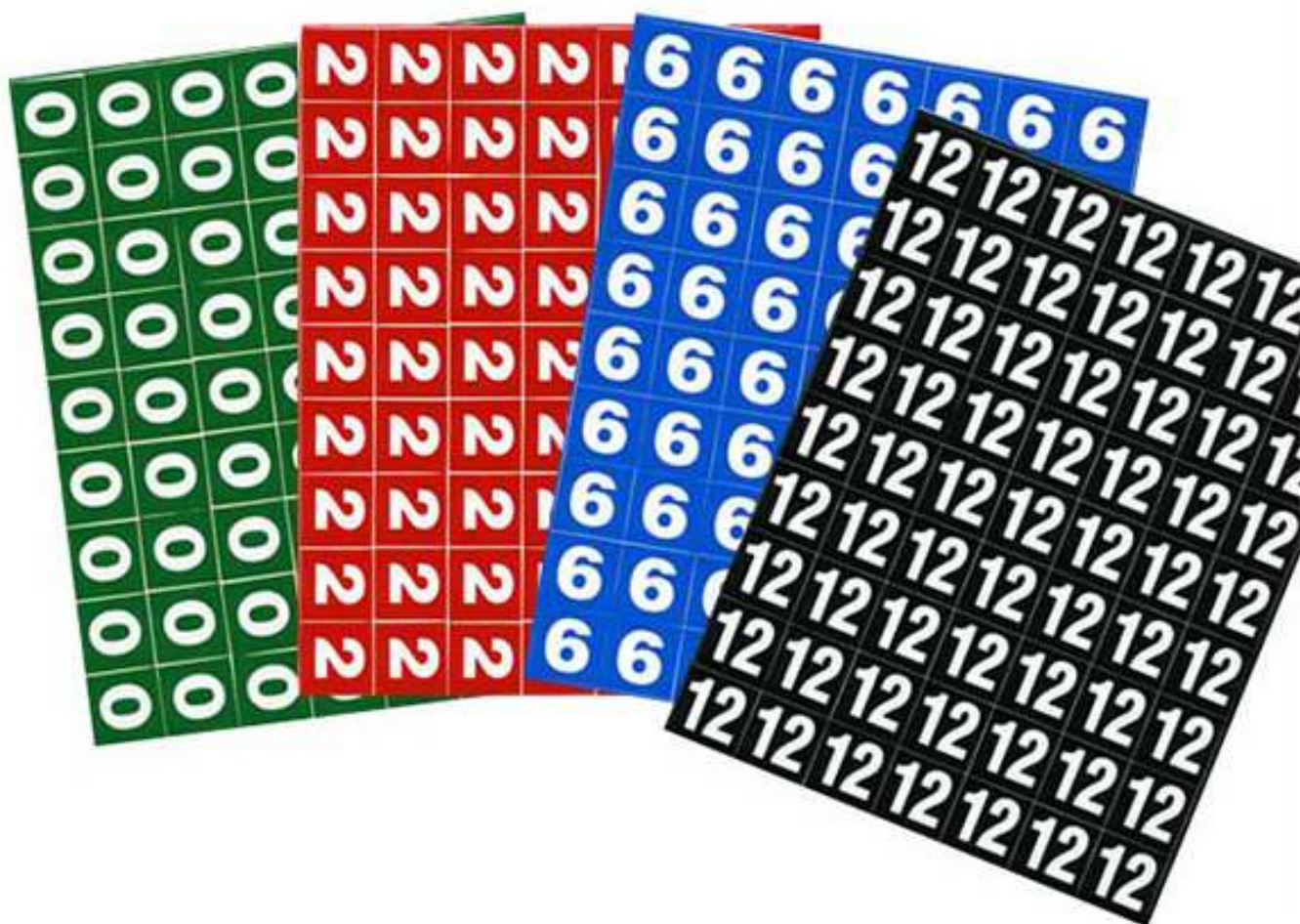


VVT-FFCT - ROUGE

BALISES AUTOCOLLANTES 13,5 X 13 cm

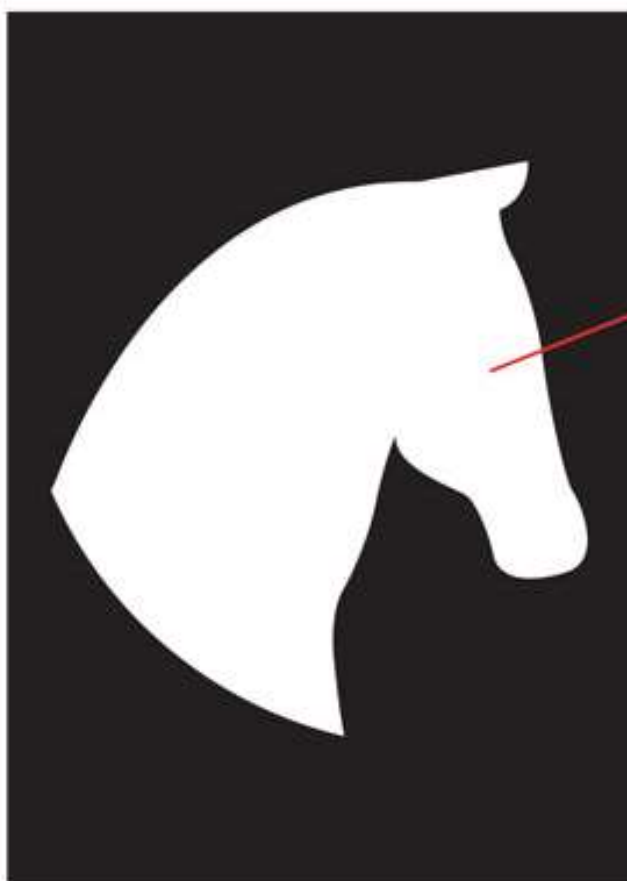


NUMEROS ADHÉSIFS 3 X 3 cm
adhésif - Planches de 63 numéros



CHIFFRE BLANC ET FOND DE COULEUR
de 0 à 15

stickers vinyle imprimé
sur adhésif transparent
15 x 21 mm

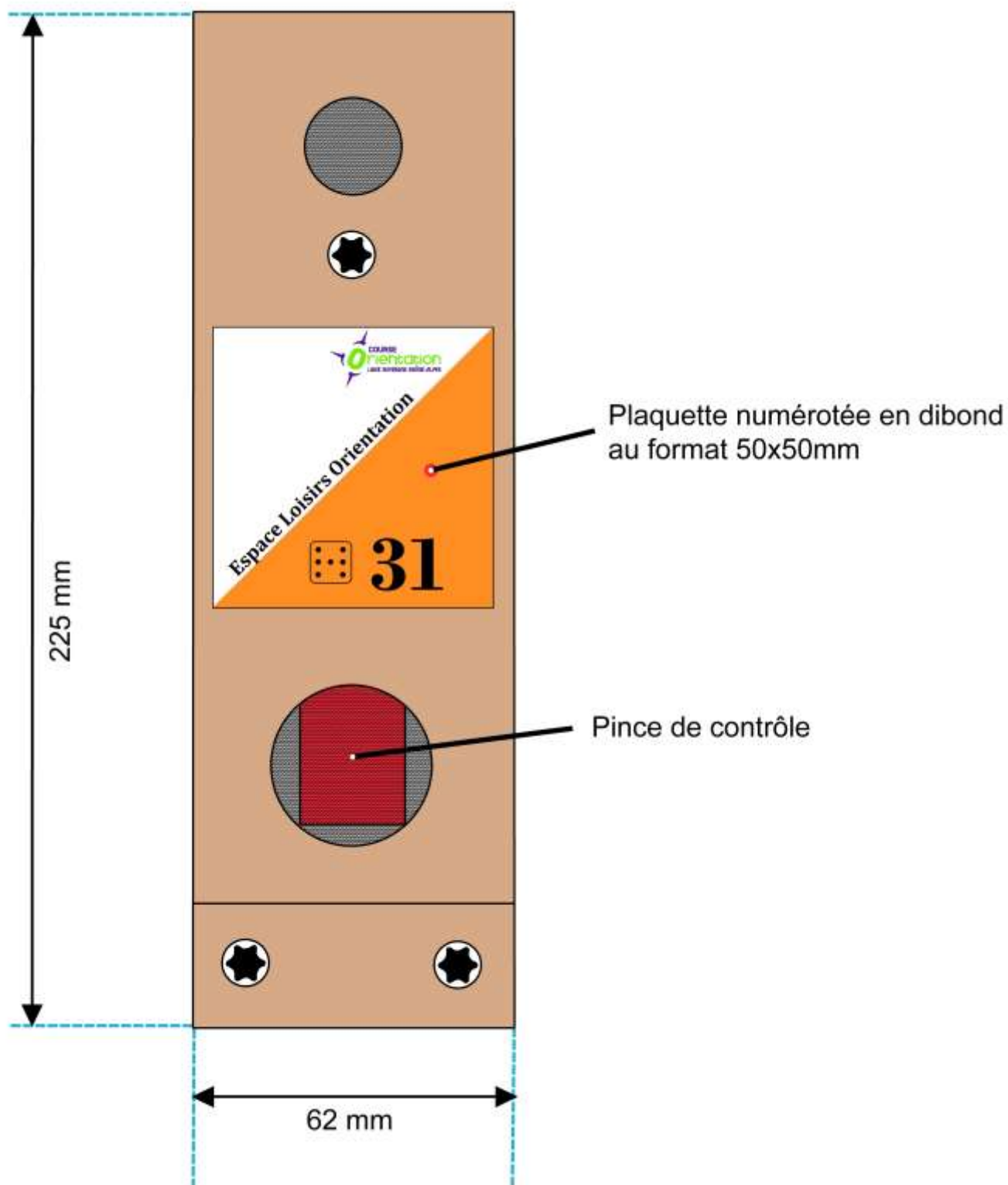


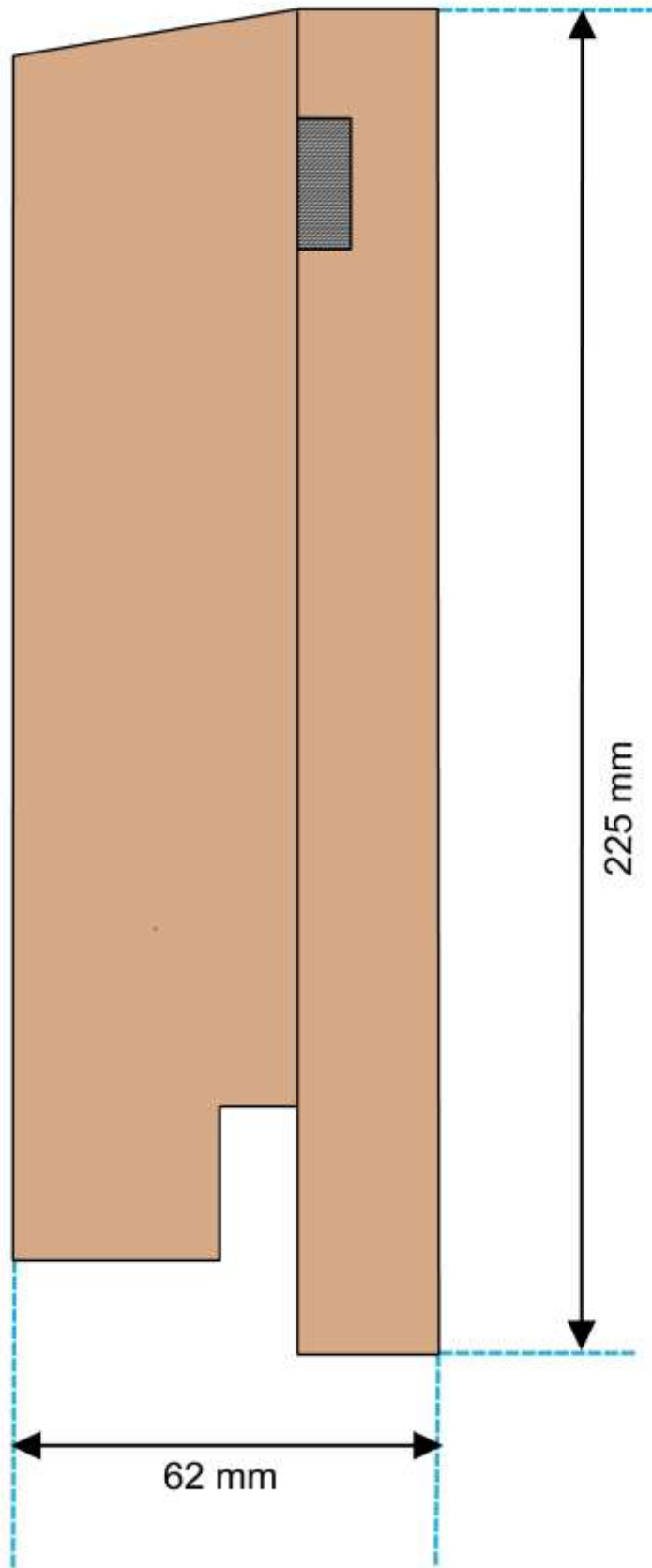
Tête du cheval
transparente

Signalétique en zone d'alpage

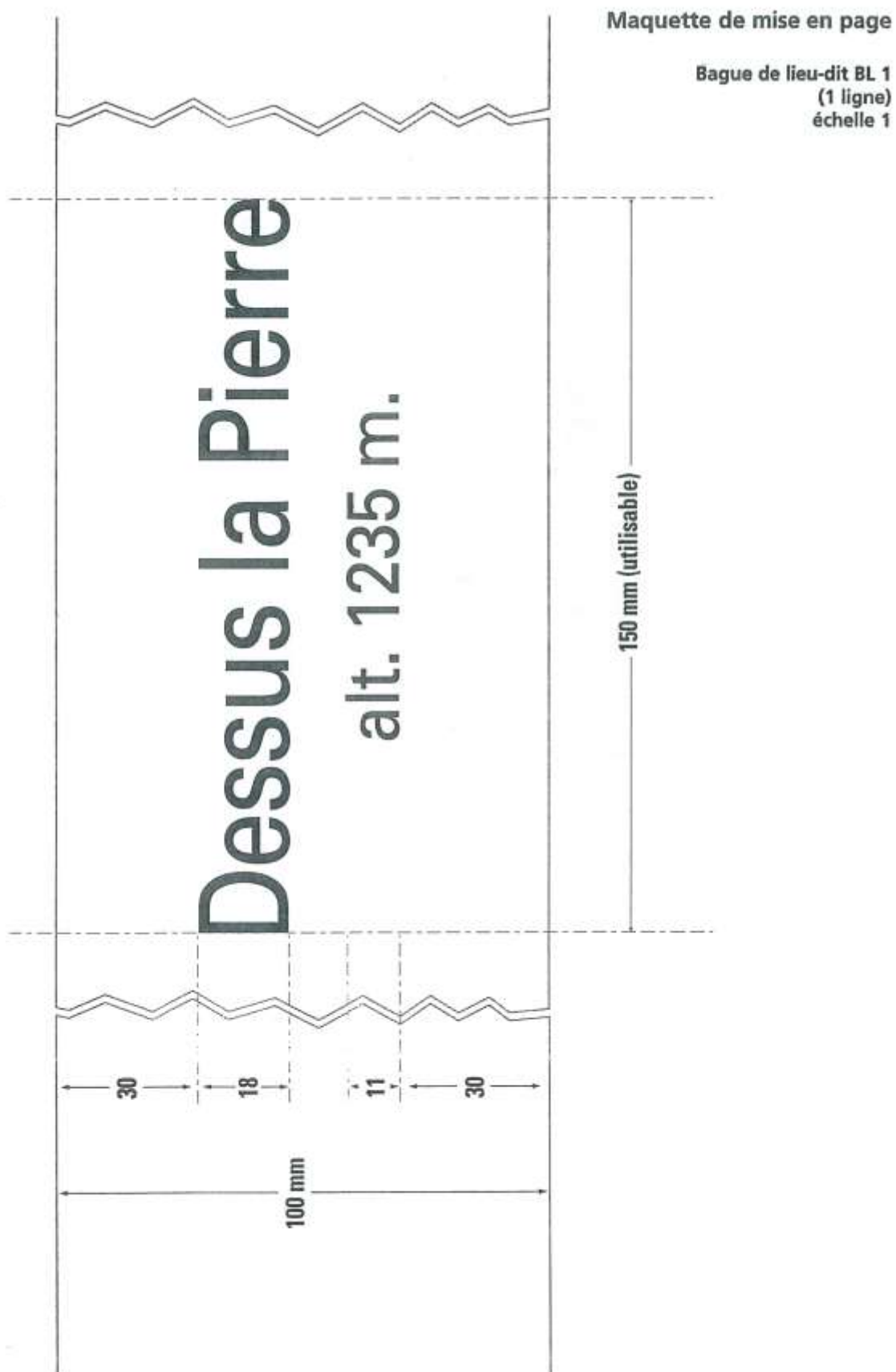


Balisage Course d'orientation



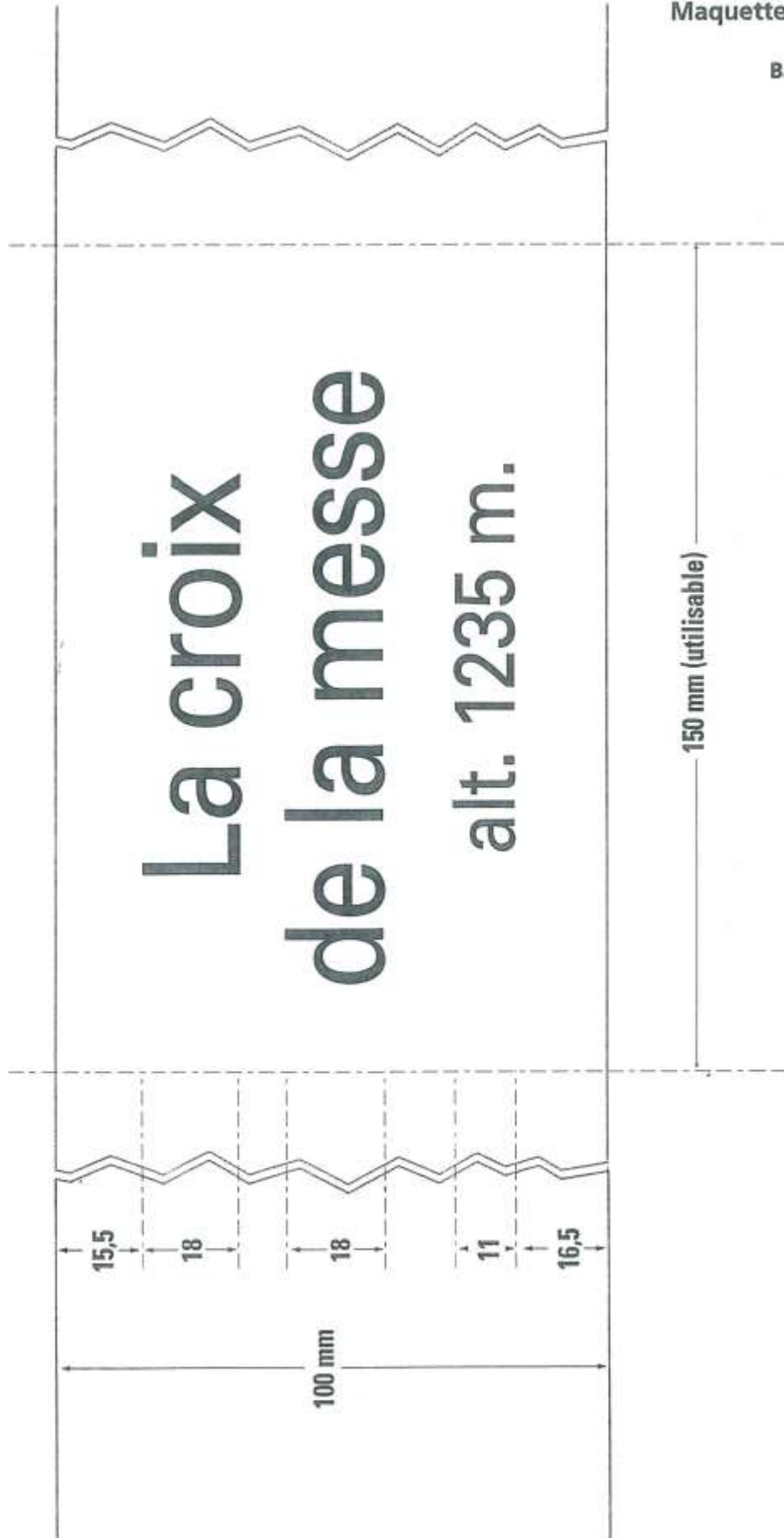


4.4 Maquettes de mise en page – bagues, lames et panneaux et polices de caractères utilisées.



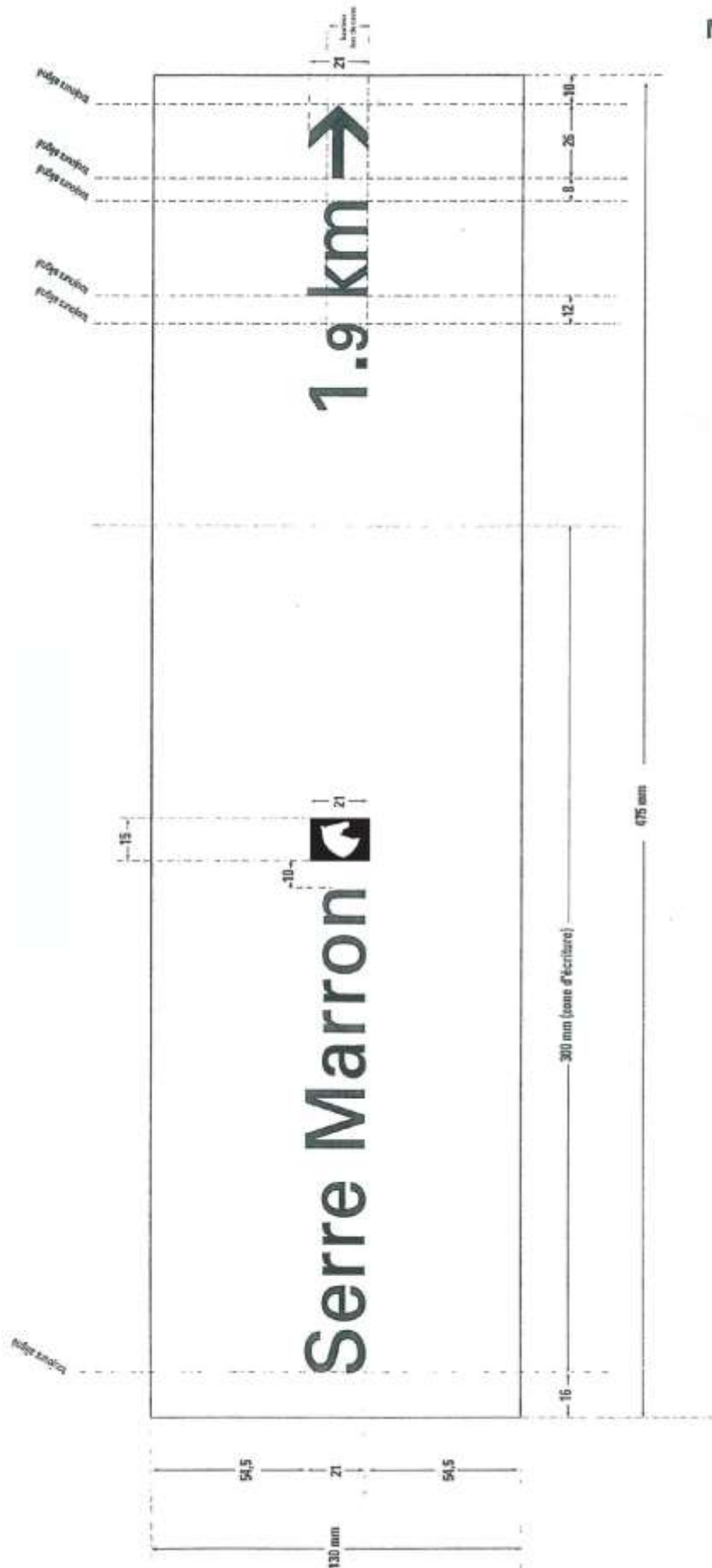
Maquette de mise en page

Bague de lieu-dit BL 2
(2 lignes)
échelle 1



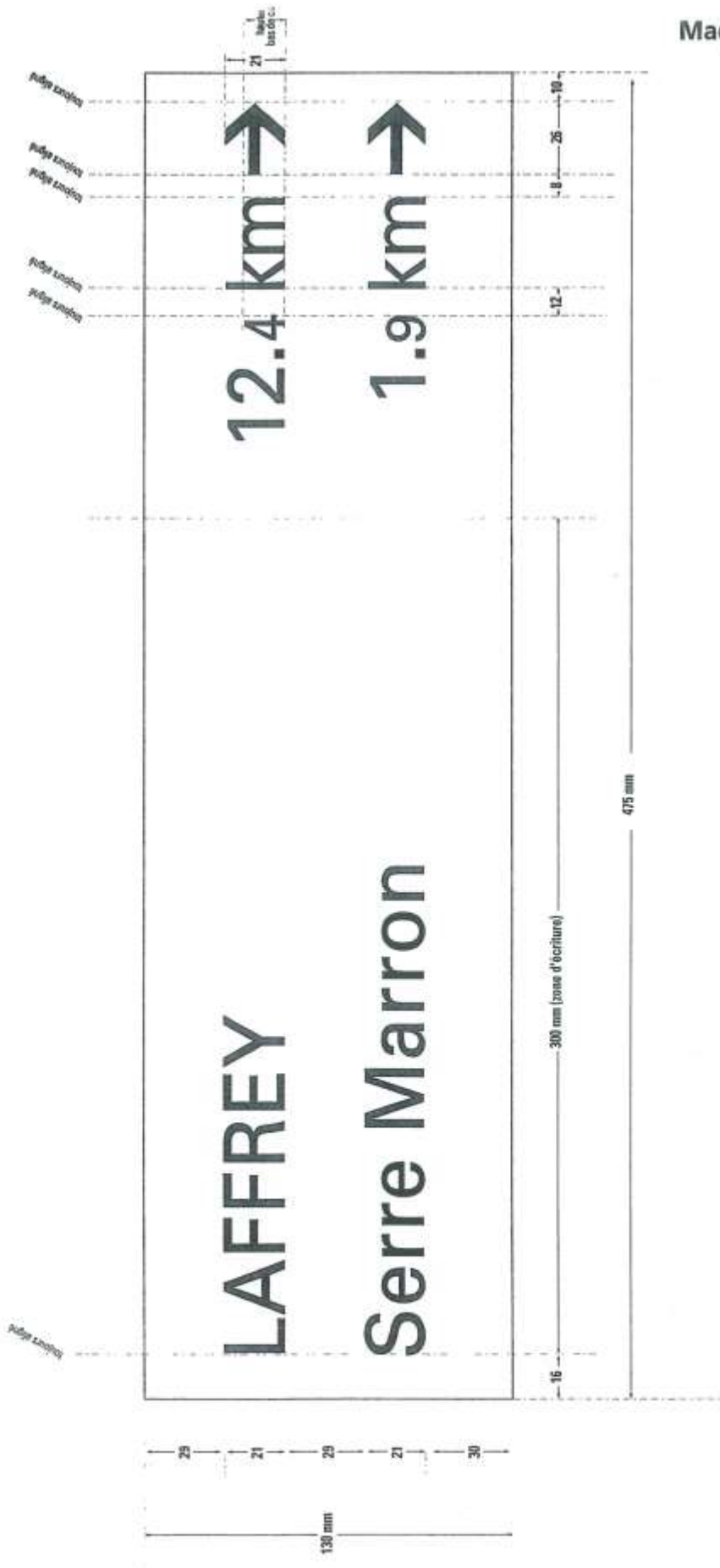
Maquette de mise en page

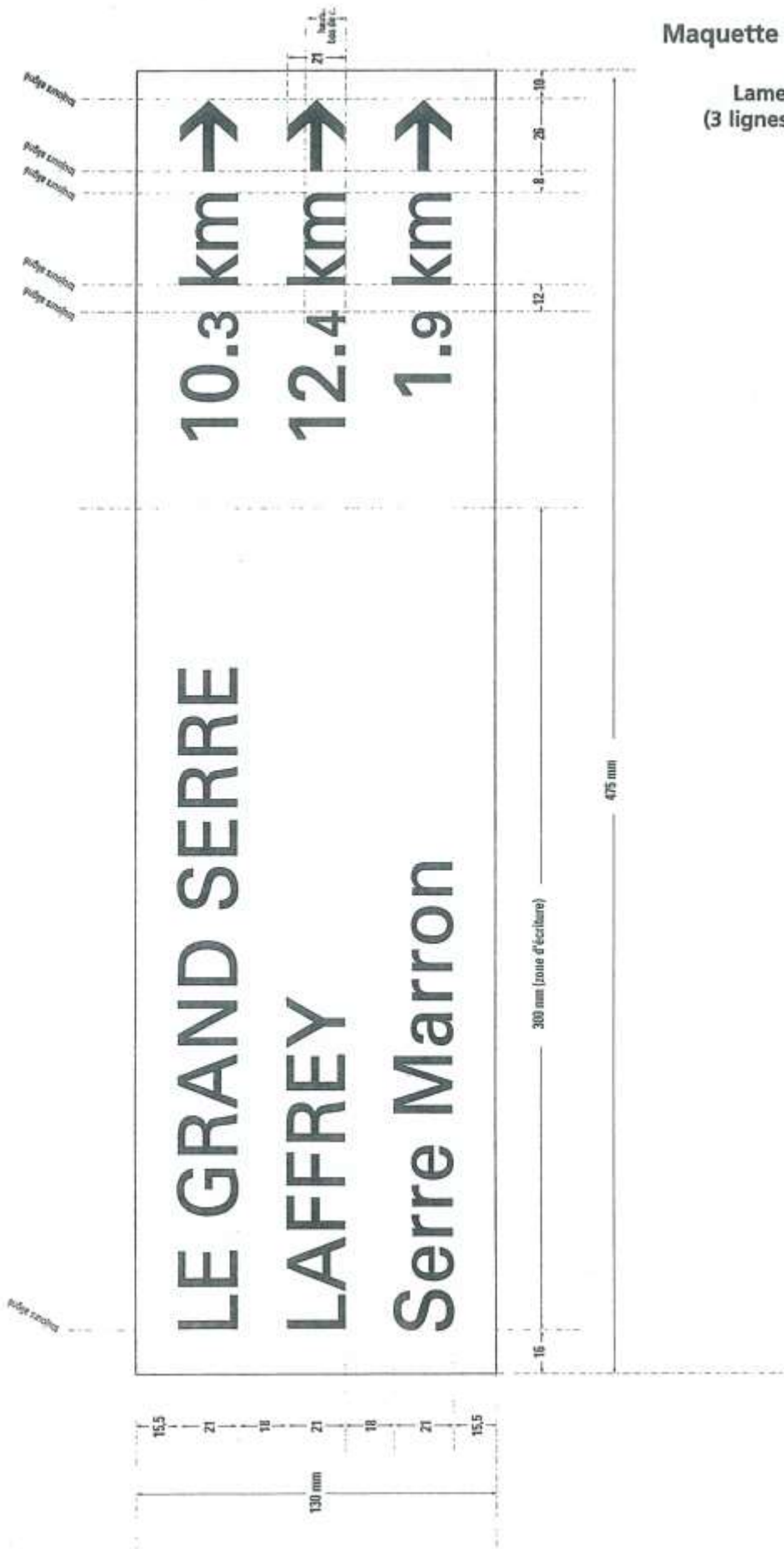
Lame directionnelle LD 1
(1 ligne, direction à droite)
échelle 1/2



Maquette de mise en page

Lame directionnelle LD 2
(2 lignes)
échelle 1/2





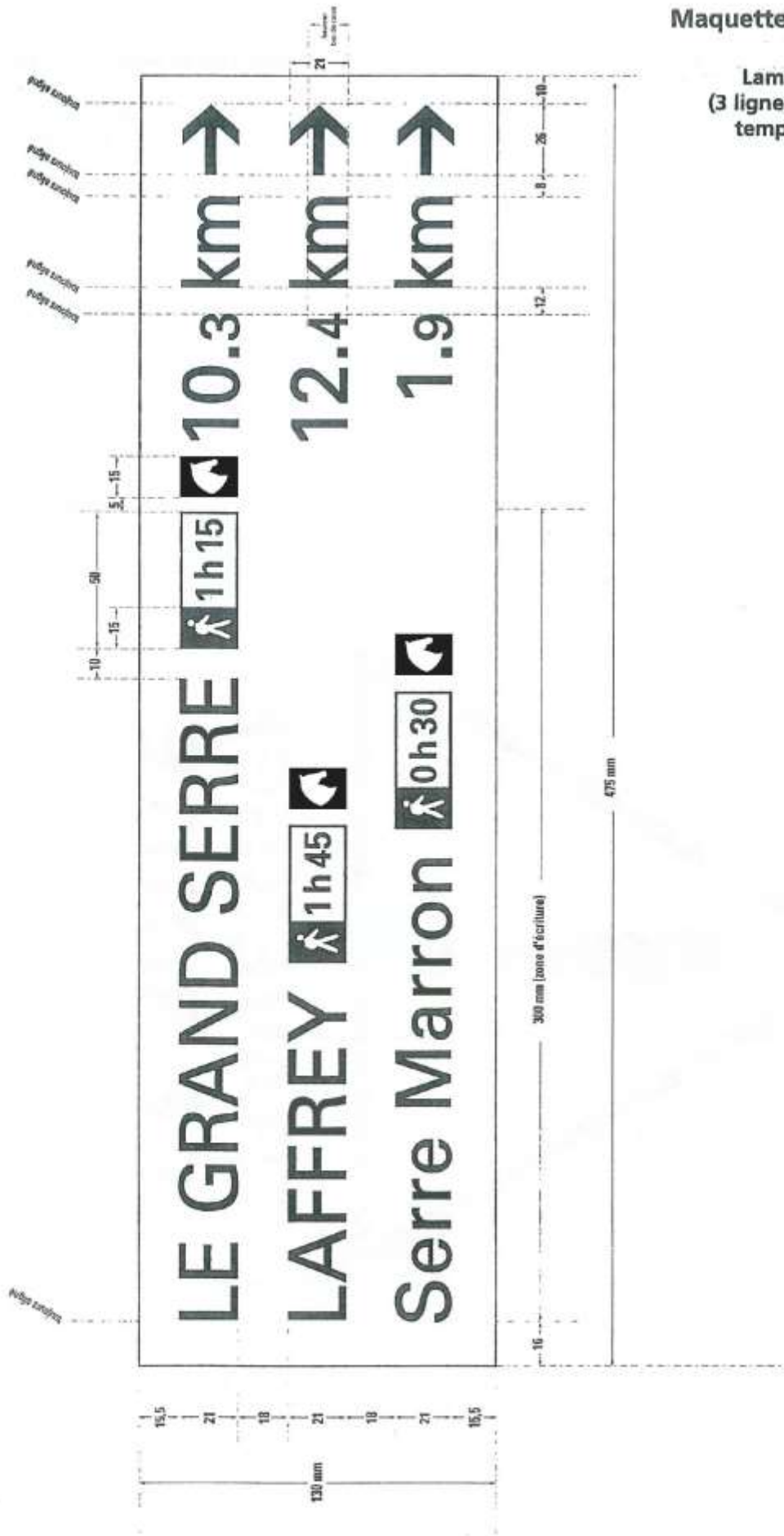
Maquette de mise en page

**Lame directionnelle LD 3
(3 lignes, direction à droite)
échelle 1/2**

Maquette de mise en page

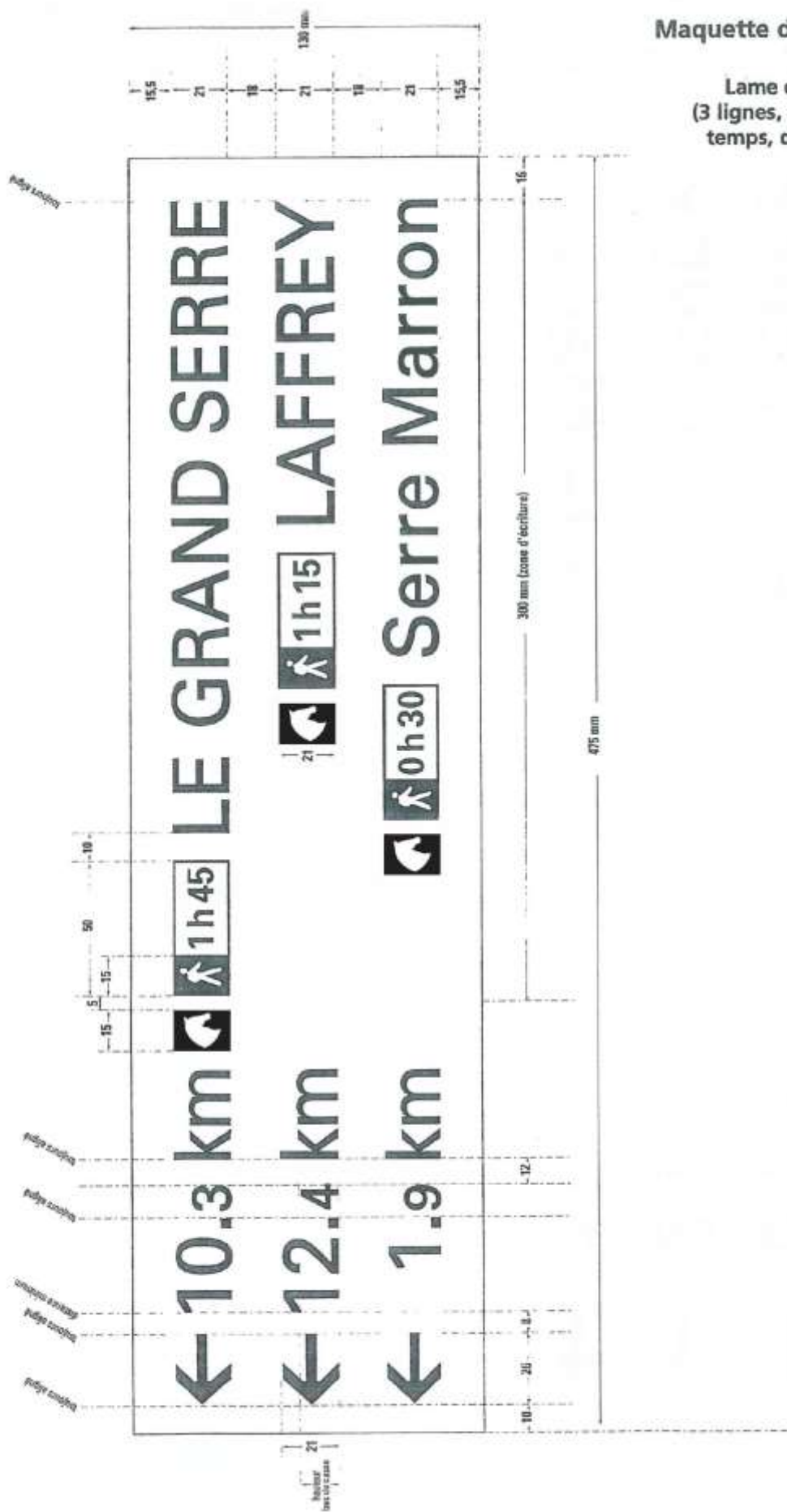
Lame directionnelle LD 3
(3 lignes, direction à gauche)
échelle 1/2





Maquette de mise en page

Lame directionnelle LD 3
(3 lignes, avec pictogramme
temps, direction à droite)
échelle 1/2



Maquette de mise en page

Lame directionnelle LD 3
 (3 lignes, avec pictogramme
 temps, direction à gauche)
 échelle 1/2

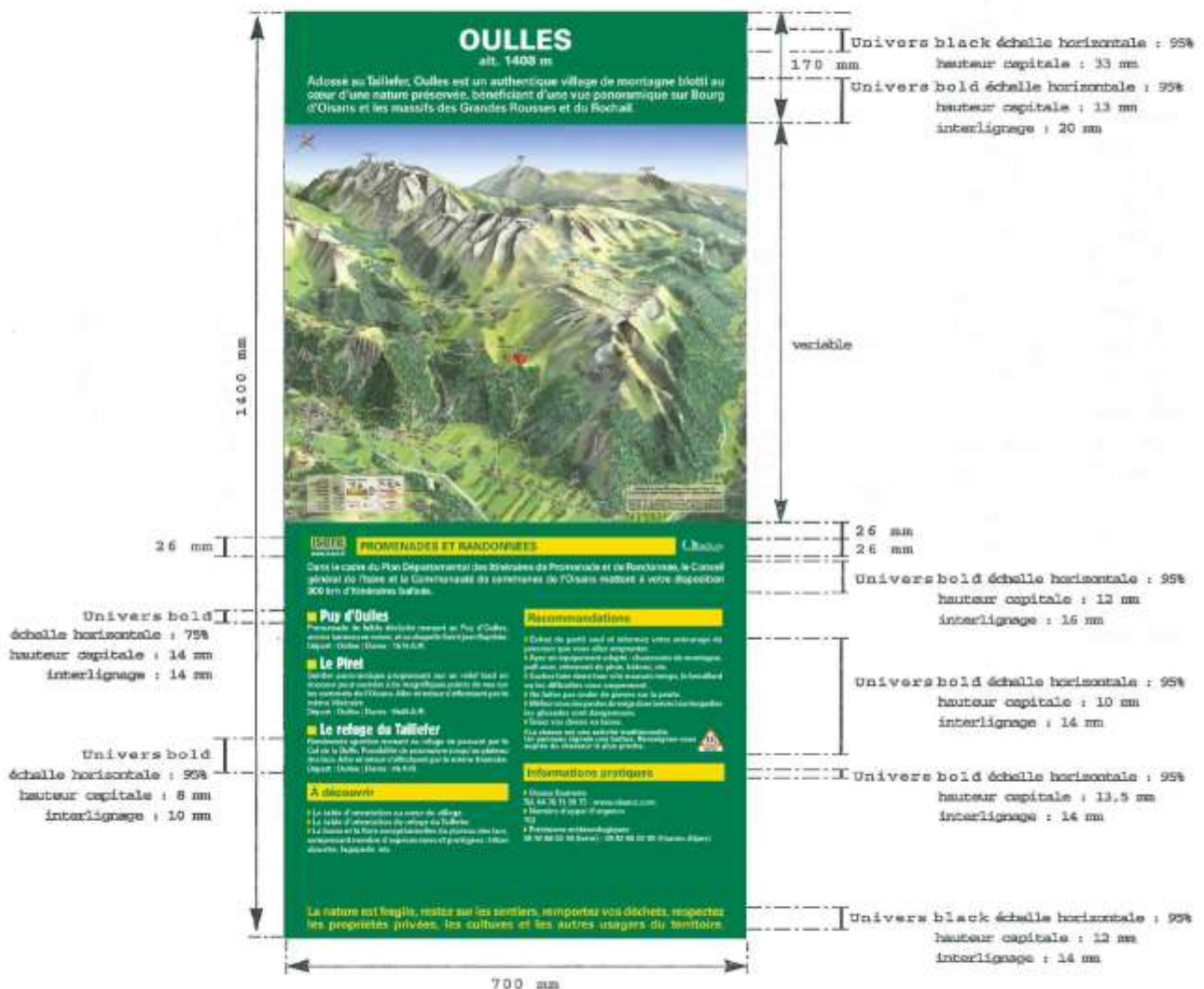
Maquette de mise en page

Panneau réglementaire
échelle 1/2,5



Maquette de mise en page

Panneau d'information



Recommandations pour les territoires hors territoires de montagne

Recommandations

- ▶ Évitez de partir seul et informez votre entourage du parcours que vous allez emprunter.
- ▶ La courtoisie et le respect sont de rigueur.
- ▶ Tenez vos chiens en laisse.
- ▶ Cyclistes et cavaliers, vous allez plus vite que les piétons ! Pour éviter les accidents, ralentissez.
- ▶ De nombreuses routes à grande circulation sont présentes sur le territoire, soyez vigilants lors de leur traversée.
- ▶ La chasse est une activité traditionnelle. Un panneau signale une battue. Renseignez-vous auprès du chasseur le plus proche.



Recommandations pour les territoires de montagne

Recommandations

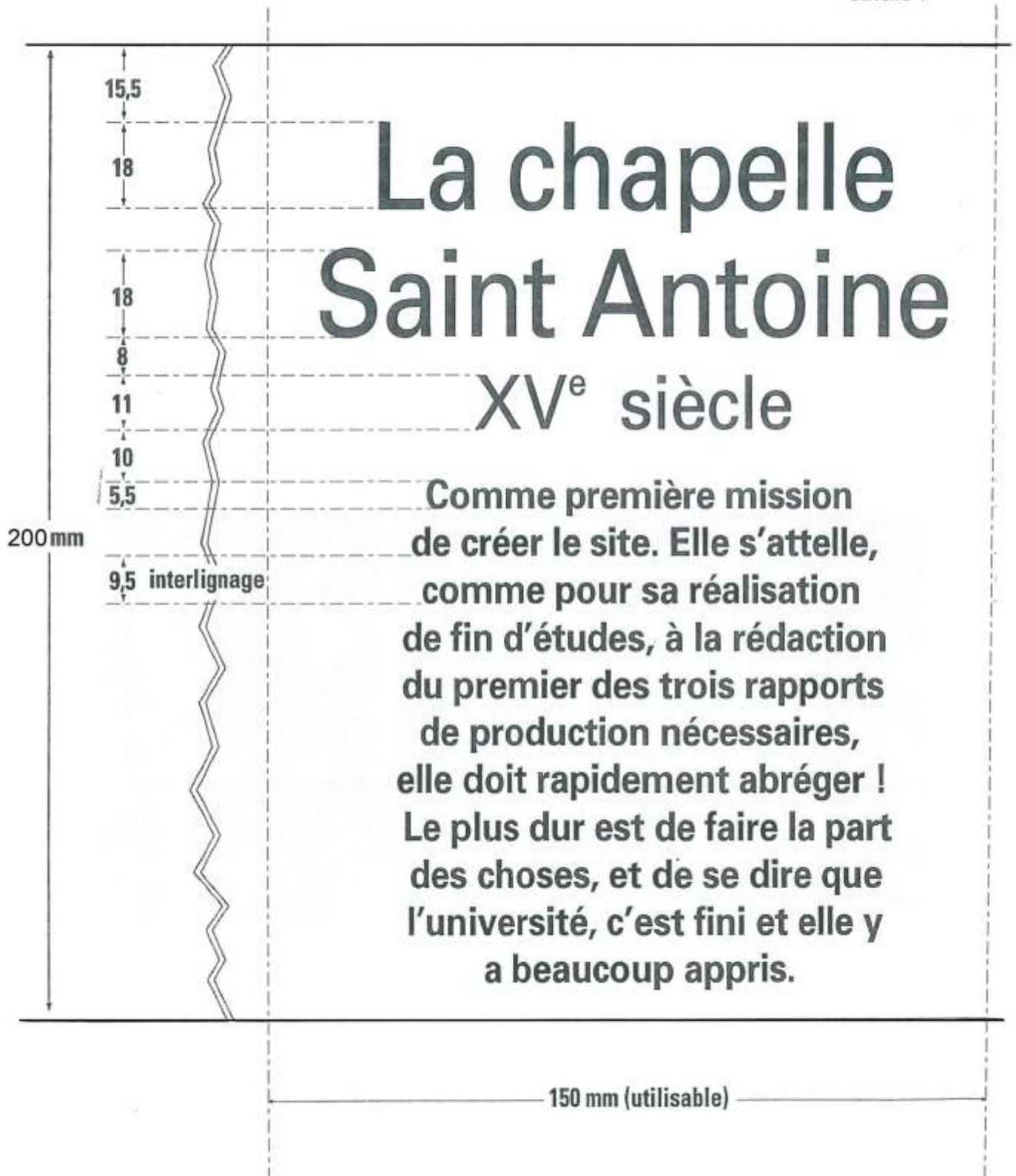
- ▶ Évitez de partir seul et informez votre entourage du parcours que vous allez emprunter.
- ▶ Ayez un équipement adapté : chaussures de montagne, pull-over, vêtement de pluie, bâtons, etc.
- ▶ Sachez faire demi-tour si le mauvais temps, le brouillard ou les difficultés vous surprennent.
- ▶ Ne faites pas rouler de pierres sur la pente.
- ▶ Méfiez-vous des pentes de neige dure (névés) sur lesquelles les glissades sont dangereuses.
- ▶ Tenez vos chiens en laisse.
- ▶ La chasse est une activité traditionnelle. Un panneau signale une battue. Renseignez-vous auprès du chasseur le plus proche.

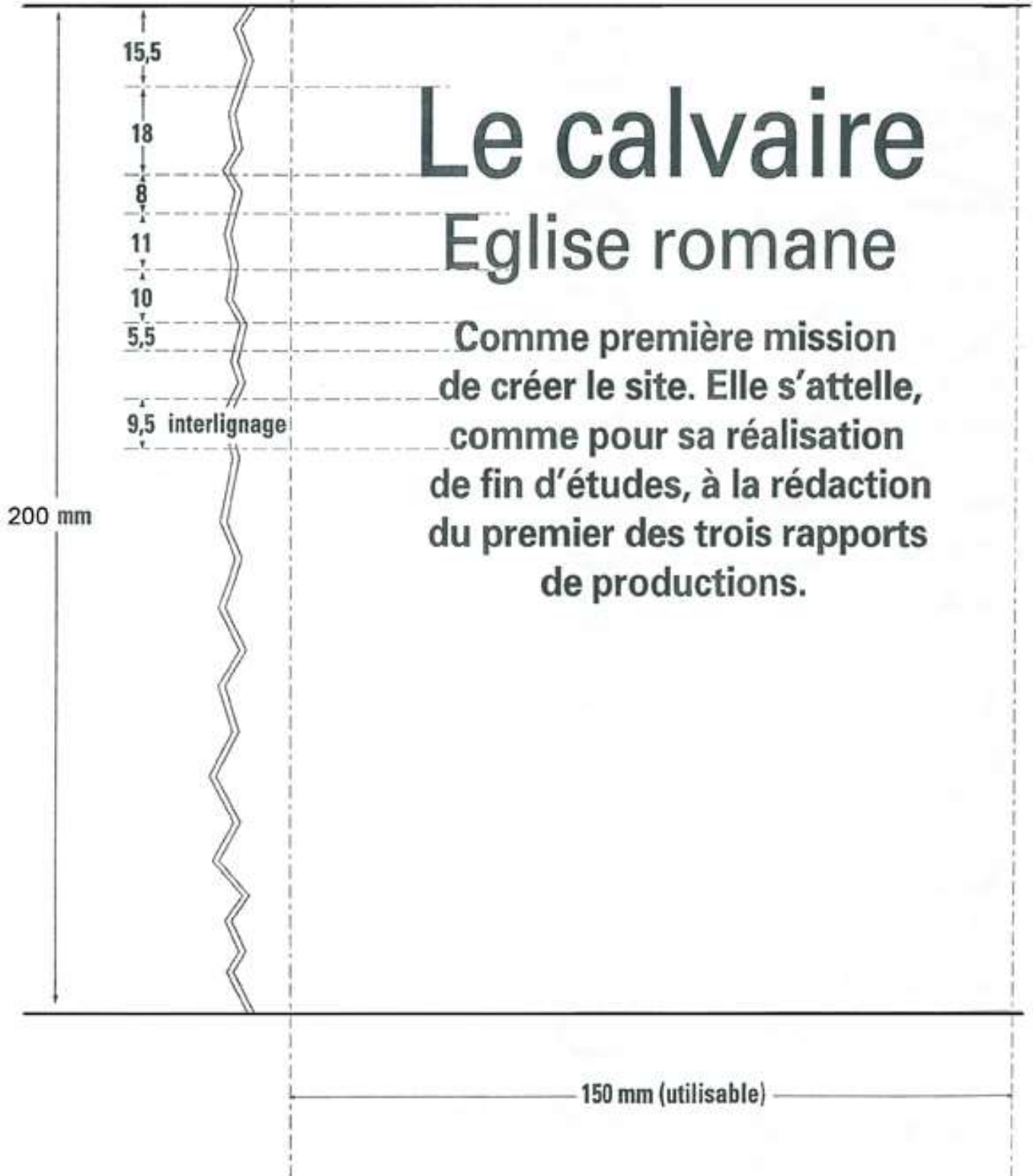


Le paragraphe « Informations pratiques » devra lister les Office(s) de tourisme du territoire cartographié, accompagné des coordonnées téléphoniques et du site internet.

Selon les territoires, les coordonnées de l'Agence de développement touristique ou de la (des) Mairie(s), pourront être ajoutées à la liste lorsque cela est pertinent.

Il devra figurer impérativement dans ce paragraphe le numéro d'urgence (112) et les coordonnées des prévisions météorologiques de Météo France.





A B C D E F G H I J K L M N O

P Q R S T U V W X Y Z

Univers standard étroitisé à 95% corps : 82 pt graisse : 3 mm

a b c d e f g h i j k l m n o p q r s

t u v w x y z

Univers standard étroitisé à 95% corps : 82 pt graisse : 3 mm

3.3

Univers standard 100% corps : 56 pt graisse : 2,4 mm

Univers standard 100% corps : 82 pt graisse : 3 mm

Caractères
Bagues

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ

UVWXYZ abcdefghijklmno

pqrstuvwxyz

Univers standard élargi à 85% corps : 70 pt
graisse : 2 mm

altitude 1234567890

Univers standard élargi à 90% corps : 43 pt
graisse : 1,5 mm